

LICENCE MENTION LLCER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

PARCOURS BRETON

Semestre 2

UE1 PRATIQUE ORALE ET ÉCRITE

5 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 22h

Cours Magistral : 11h

Compétences visées

Compétences disciplinaires.

Compétences transversales et linguistiques.

Pratique orale

Présentation

Enseignant : Serge RICHARD

Découverte et approfondissement de la langue bretonne dans son environnement culturel, économique et politique. Cette UE a pour objet une pratique active de la langue de la part des étudiants à travers une approche de thèmes variés touchant à la réalité culturelle de la Bretagne. La progression didactique raisonnée, accessible aux étudiants de même qu'aux locuteurs confirmés, permet aux participants d'être de véritables actants de leur apprentissage, par la mise en place de séances débouchant sur un transfert linguistique primordial, une appréhension de la langue-cible dans le cadre de propositions communicatives modélisables.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CT	Oral	10	100%	régime général et régime spécial

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Cours Magistral	CT	Oral	10	100%	session de rattrapage

Pratique écrite

Présentation

Enseignant : Serge RICHARD

Méthodologie de l'écriture dans la langue-cible (langue bretonne), à partir de différents types de textes : narratifs, descriptifs, argumentatifs... Cette UE est un cours pratique qui débouche sur la production de nouvelles ou de petites pièces de théâtre susceptibles d'être présentées dans le journal hebdomadaire « Ya ! », ainsi que dans d'autres parutions éventuelles.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Travaux Dirigés	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	100%	régime général et régime spécial

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
Travaux Dirigés	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	100%	session de rattrapage